



Fondation de prévoyance « PACT »

Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève
Tél. 022 949 19 19 - Fax 022 949 19 20
www.ccb.ch
CCP 12-4493-3

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE 2022

présenté au Conseil de fondation du 31 mai 2023

* * * * *

* * * *

* *

*

Messieurs,

Voici un aperçu de la gestion de la PACT pour l'exercice 2022.

1. Rapport annuel 2022

- **Performances 2022 (cf. page 13)**

La performance PACT pour l'exercice 2022 est de -4.09%. En respect de l'allocation stratégique, cette performance aurait dû être de -5.25%, ce qui indique l'atteinte des potentiels.

- **Immobilier**

En page 18 est présenté le résultat consolidé et par immeuble du parc immobilier de la PACT. Le rendement moyen pour 2022 est de 4.85% contre 5.94% en 2021.

Le taux moyen sur 5 ans de l'immobilier est de 4.91%.

- **Réserve de fluctuation de valeur (RFV)**

La réserve de fluctuation de valeur idéale se monte à Frs 26.2 Mio (cf. page 20), contre Frs 22.6 Mio en 2021. Le niveau de RFV au 31 décembre 2022 s'élève à Frs 15'474'746.-.

- **Evolution de la performance historique (page 25)**

Depuis 1996, la performance moyenne de la Caisse est de 3.60% pour un benchmark de 3.63%.

Notons pour conclure qu'en pages 33, 34 et 35 figurent les attestations de performance et de conformité aux dispositions légales, ainsi que la recommandation de réserve de fluctuation de valeur.

3. Rapport de Monsieur Claude Oberson

Les comptes 2022, composés du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe, qui sont présentés selon les normes comptables RPC 26. Les chiffres de l'exercice précédent sont mentionnés pour mémoire sur la colonne de droite.

A l'actif, nous trouvons les différents placements, soit les liquidités et les courts termes, les créances, les titres, les prêts hypothécaires, l'immobilier, les placements alternatifs ainsi que le compte de régularisation de l'actif.

Le détail et la répartition de ces placements par catégorie figurent au point 6.4 de l'annexe aux comptes.

Le passif fait apparaître les dettes.

Viennent ensuite le compte de régularisation du passif, les différents capitaux de prévoyance et provisions. La réserve de fluctuation de valeur a été portée à Frs 15'474'746.-.

Le compte d'exploitation se présente sous la forme d'un tableau avec des montants positifs pour les produits et des montants négatifs pour les charges.

- Sur ces 4 dossiers d'accession :
 - 2 concernaient des acquisitions, 2 des travaux
 - 4 concernaient des objets à l'étranger et 0 des objets en Suisse.

Pour terminer avec les chiffres, permettez-moi de vous présenter encore un tableau résumant les cas d'accession de 1995 (date d'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur le libre passage (LFLP)) à 2022. Depuis 1995, la Fondation a versé 17.22 millions de francs pour 212 cas d'accession à la propriété du logement.

II. Bilan technique

Le bilan technique au 31.12.2022 montre un degré de couverture légal (selon l'article 44 alinéa 1 de l'OPP2) de 111.1% L'objectif de la réserve de fluctuation de valeur défini par Coninco est de 26.2 millions de francs.

5. Conclusion

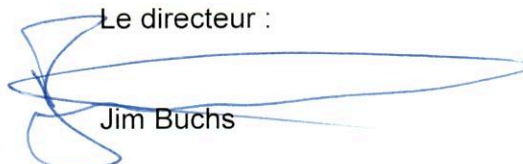
En conclusion de ce rapport de l'administration, je tiens à adresser mes remerciements

- à vous-mêmes, Messieurs du Conseil, en particulier au président Michel Bagattini, pour l'attention et la vigilance que vous portez à la PACT,
- au personnel des Caisses qui contribue activement à la gestion de la PACT, avec une mention spéciale pour Mmes de Matos et Vilas Boas, ainsi que M. Oberson.

C'est grâce à l'action de tous que la Fondation « PACT » possède l'image qu'on lui reconnaît.

Messieurs, je vous remercie.

Le directeur :



Jim Buchs